



**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION
SOCIALE DU VAL-DE-MARNE
Séance du 9 octobre 2015**

En ouverture de séance, *FO Finances 94* a lu la déclaration suivante :

La valeur du point d'indice n'a pas été réévaluée depuis 5 ans. Dans ce contexte de rigueur budgétaire, n'ayons pas peur de parler d'austérité, l'action sociale, si elle ne doit pas remplacer la revalorisation de la rémunération, joue néanmoins un rôle incontestable d'amortisseur social, notamment en faveur des agents les plus en difficulté.

C'est pourquoi, FO FINANCES 94 condamne une action sociale de plus en plus fragilisée. Depuis plusieurs années, l'Administration réduit les moyens en personnel, et diminue les crédits de l'action sociale.

Pour FO FINANCES 94, l'action sociale demeure, plus que jamais, une priorité et une exigence !

Après avoir réalisé il y a peu un état des lieux quantitatif de la restauration dans notre département, vous nous soumettez aujourd'hui une enquête de satisfaction sur la qualité des prestations de restauration. **Peut-on imaginer des améliorations concrètes et rapides pour les collègues qui s'y restaurent mais également pour tous ceux qui, bénévolement, participent à leur gestion, sans aucune reconnaissance ?**

D'autre part, FO Finances tient à exprimer sa très grande inquiétude quand au suivi médical des agents des Finances du Val-de-Marne.

Le non-remplacement des médecins de prévention, des infirmières et depuis peu d'une assistante sociale ne permet plus de garantir, par exemple, les campagnes de visites médicales obligatoires ou bien les entretiens avec les agents en détresse.

Cette absence de suivi dans notre département est INTOLERABLE et ILLEGALE.

Qui endossera la responsabilité en cas d'absence d'intervention ou d'intervention tardive des personnels de santé liées à ces manquements ?

Nous exigeons le recrutement immédiat de ces personnels.

Dans un contexte de réformes et de restructurations dans toutes les directions de nos ministères, pour FO FINANCES 94, la politique de l'action sociale n'est pas à la hauteur des enjeux.

Utilisation des Crédits d'Actions Locales (CAL 2015)

Quelques éléments d'actualités :

Arbre de Noël 2015

- Rappel : spectacle organisé le mercredi 9 décembre 2015 à 14 h au cirque ARLETTE GRUSS sur la Pelouse de Reuilly
- les douaniers d'Orly ont rencontré de très grosses difficultés pour s'inscrire au spectacle via la nouvelle application MICADOS
- les goûters seront commandés dans le cadre d'un marché régional
- en fonction du reliquat définitif du budget 2015 du CDAS, le montant des chèques cadeaux pour les enfants et les adolescents mais aussi pour les personnels PACTE devrait être revalorisé.

Mini-colonies de la Toussaint :

- 53 enfants sont inscrits (contre 66 en 2014)

Sortie Actifs :

- 55 personnes se sont inscrits pour une sortie « théâtre » les 07 et 21 novembre 2015.

Restauration DGFIP

Une nouvelle circulaire nationale relative à la gestion des restaurants de la DGFIP a été publiée récemment. Elle prévoit notamment des « crédits de temps » pour faciliter le travail des membres du bureau de l'association chargée de la gestion de chaque restaurant.

Une convention de fonctionnement locale actualisée est en préparation pour chaque restaurant du Val-de-Marne.

Compte tenu de la très faible fréquentation des restaurants, une enquête qualitative de satisfaction sera envoyée aux personnels des sites de Boissy Saint-Léger, de Choisy-Le-Roi et de L'Hay-Les-Roses.

A noter que le Secrétariat général n'a pas encore donné de réponse quant à la demande de classement en « poste isolé » pour la trésorerie d'Orly.

Questions Diverses

Compte tenu du départ de l'assistance sociale en charge notamment des agents de la DDFiP 94, plusieurs candidatures ont été reçues par la direction générale. Nous espérons que le poste sera rapidement pourvu...

En attendant, afin d'assurer la continuité de service, les agents de la DDFiP peuvent contacter la délégation sociale qui leur donnera un rendez-vous avec une assistante sociale de Paris.

Nous avons demandé si l'administration pouvait vacciner (grippe, hépatite B,...) les personnels qui le demanderaient, en contact direct avec le public (DDFiP, Douanes...). Nous n'avons pas obtenu de réponse. A suivre...

Nous avons également demandé qu'un mail soit envoyé à tous les agents, rappelant la possibilité offerte à tous les salariés de réaliser un bilan médical gratuit tous les 5 ans.

La délégation FO Finances